

RÈGLEMENT DU TOURNOI DE JUDO ORGANISÉ PAR LE JUDO CLUB D'ANDAINE

1. Lieu

Le Judo Club d'Andaine organise son tournoi interclubs le dimanche 28 janvier 2024 à La Chapelle d'Andaine.

Salle Roland Fléchar
La Chapelle d'Andaine
61140 RIVES-D'ANDAINE

La salle de compétition sera indiquée par le biais d'un fléchage.

2. Horaires

- **9 H** : Pesées des benjamins et benjamines (2012-2013)
- **10 H 30** : Poussins(es) toutes ceintures - debout et sol (2014-2015)
- **14 H 00** : Pré-poussins(nes) toutes ceintures – debout et/ou sol (2016-2017)
- **15 H 30** : Eveil judo – animation puis combats au sol (2018-2019)

3. Conditions de participation

Cette compétition est une rencontre individuelle ouverte aux benjamins (garçons et filles), poussins (garçons et filles) pré-poussins (garçons et filles) et aux éveils judo (garçons et filles). Les participants doivent être licenciés dans un club affilié à la FFJDA pour la saison 2023-2024. Tout judoka non licencié ne pourra pas monter sur le tapis.

Le club organisateur étant affilié à la Fédération Française de Judo, tous les clubs invités le seront également.

Tous les clubs du département de l'Orne sont invités ainsi que quelques clubs des environs du département de la Manche, du Calvados, la Sarthe et la Mayenne pour les catégories d'âges.

4. Arbitrage

L'arbitrage sera supervisé par Pierre-François Hubert (arbitre F4). L'arbitrage sera assuré par des judokas (arbitres régionaux, départementaux et stagiaires). Ils seront licenciés dans un club affilié à la FFJDA pour la saison 2023-2024.

Le règlement d'arbitrage de la Fédération Française de Judo sera appliqué. (temps des combats, catégorie de poids, avantages, ...).

5. Compétitions

- Les benjamins(nes) combattront en respectant le règlement fédéral.
- Les Poussins(nes) toutes ceintures auront le choix d'évoluer au sol ou debout (1 Ippon debout et 1 Ippon au sol ou 2 Ippons au sol).
- Les pré-poussins toutes ceintures combattront au sol (1 Ippon debout et 1 Ippon au sol ou 2 Ippons au sol).
- Les éveils judo feront des jeux d'animation en première partie puis combattront au sol.

Règlement selon le « Label 61 »

La compétition se déroulera en poule non mixte de 3, 4 ou 5 en fonction du nombre de participants puis en tableau final si nécessaire. Les combattants seront regroupés : • Benjamins et benjamines : par catégories de poids et/ou en groupes morphologiques en fonction du nombre de participants.

- Poussins et poussines : par couleurs de ceintures et groupes morphologiques. • Pré-poussins(nes) et éveils judo par groupes morphologiques.

6. Médical

L'assistance médicale sera assurée par l'adjudant-chef Guillaume MAUGER, pompier volontaire.

Un espace isolé sera installé afin d'effectuer les premiers secours, les numéros d'urgences seront affichés à proximité de cet espace ainsi qu'à la table centrale.

7. Participation financière

L'entrée sera de 4 euros pour tous les judokas participants, ils auront droit à une récompense, une part de gâteau et une boisson. Gratuit pour les spectateurs.

8. Respect de l'organisation

Le Judo Club d'Andaine se réserve le droit d'exclure du tournoi toutes personnes (parents, dirigeants, encadrants, etc.) qui ne respecteraient pas les valeurs et le code moral du judo.

9. Récompenses et classement club

TOUS LES JUDOKAS SERONT RÉCOMPENSÉS.

- Une médaille pour chaque combattant.
- Une récompense supplémentaire sera attribuée aux judokas vainqueurs du tableau final

Un classement général par club sera réalisé à la fin de la journée, les 10 premiers clubs seront récompensés.